



HAL
open science

L’’éducation populaire’’, combien de citations? (note de recherche)

Frédéric Chateigner

► **To cite this version:**

Frédéric Chateigner. L’’éducation populaire’’, combien de citations? (note de recherche). *Agora débats/jeunesses*, 2007, 44, pp.62-72. halshs-00202705

HAL Id: halshs-00202705

<https://shs.hal.science/halshs-00202705>

Submitted on 7 Jan 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'« éducation populaire », combien de citations ? (note de recherche)¹

Frédéric Chateigner

Doctorant en science politique

Groupe de Sociologie Politique Européenne (PRISME-GSPE, UMR 7012) et équipe « Enquêtes, Terrains, Théories » du Centre Maurice-Halwachs (CMH-ETT, UMR 8097).

Institut d'Etudes Politiques, 47 avenue de la Forêt Noire, 67082 Strasbourg Cedex

frederic.chateigner@normalesup.org

Résumé :

Le « renouveau » de l'éducation populaire souvent annoncé ces dernières années est-il une réalité dans « l'espace public », au-delà des cercles militants ? Cet article amorce l'analyse quantitative de tous les articles contenant l'expression « éducation populaire » dans cinq quotidiens nationaux depuis 10-20 ans. Il montre que le « retour » en question, certes modeste et très variable selon les titres considérés, est incontestable. En particulier, on constate que les usages de l'expression sont sensiblement moins formels et routiniers qu'il y a dix ans.

1. Mesurer le renouveau

Ce numéro d'*Agora Débats/Jeunesse* repose sur l'hypothèse d'une « actualité de l'éducation populaire » (EP) qui se manifesterait dans « quelques indices »² comme la réappropriation de cette catégorie par diverses associations ou bien les relances de politiques publiques en la matière, au niveau ministériel comme au niveau local. Il ne s'agit pas de nier la pertinence de ces indices. Mais comme toujours lorsqu'il est question d'un renouveau, il est prudent de ne pas s'arrêter à quelques éléments qualitatifs, même et surtout si ceux-ci « font sens pour nous »³ : pour ce « nous » où se confondent chercheurs, militants et professionnels de l'EP, le risque est grand de se livrer à des prophéties optimistes qu'on souhaiterait auto-réalisatrices. Cette tentation est probablement nécessaire au militant, qui gagne à se convaincre que, comme le disait Weber, « l'on n'aurait jamais atteint le possible si l'on n'avait toujours et sans cesse dans le monde visé l'impossible ».⁴ Certains promoteurs de l'EP revendiquent d'ailleurs un tel optimisme politique en affichant le terme d'« utopie ».⁵ Pour y échapper, le chercheur soucieux d'autonomie scientifique serait à l'inverse enclin à minimiser, voire à nier le renouveau en question, ou à lui dénier tout effet, *in fine*, sur la réalité sociale. Comment échapper aux facilités de cette forme de « rhétorique réactionnaire »⁶ sans pour autant se laisser paralyser par le souci de ne pas désespérer Marly-le-Roi ? On se propose ici de contribuer au débat d'une manière délibérément terre-à-terre : en tâchant de *mesurer* le prétendu

1 Article paru dans *Agora Débats/Jeunesse*, n°44, 2007, p. 62-72.

2 Extrait du texte de présentation du numéro, à l'usage des auteurs, par Jean-Claude Richez. Je tiens à remercier celui-ci de m'avoir invité à contribuer à ce numéro, ainsi que Francis Lebon pour ses suggestions.

3 *Ibid.*

4 Max Weber, *Le savant et le politique*, trad. par Catherine Colliot-Thélène, Paris, La Découverte, 2003, p. 206. (« Politik als Beruf », 1919.)

5 Voir les titres des numéros consacrés à l'EP par *Cassandra* (« Éducation populaire : Avenir d'une utopie », n° 63, automne 2005) ou par *Politis, le magazine* (« Éducation populaire, le retour de l'utopie », n° 29, février-mars 2000).

6 Albert O. Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, trad. par Pierre Andler, Paris, Fayard, 1991. (*The rhetoric of reaction : Perversity, futility, jeopardy*, 1991.)

renouveau de l'EP.

Mais comment mesurer ce que chacun s'accorde à décrire, non comme un raz-de-marée, mais comme un frémissement ? Et que mesurer exactement ? Le regain d'intérêt pour la catégorie ne fait pas de doute dans les milieux qui s'en réclament institutionnellement (fédérations de jeunesse et d'éducation populaire, au premier chef) et un peu au-delà dans l'univers militant. Aussi est-il plus intéressant, et peut-être plus utile pour les acteurs, d'évaluer à quel point le regain d'intérêt pour la catégorie d'EP s'étend au-delà de ce milieu relativement étroit. Qu'en est-il plus généralement dans « l'espace public » ?⁷ On se propose d'aborder celui-ci via les médias : non que le discours médiatique soit, évidemment, une chambre d'enregistrement des représentations communes, voire d'une fantasmagorie « opinion publique ».⁸ Mais il donne quelques indications sur le degré d'existence sociale de la catégorie d'EP, en-dehors du discours de rares initiés, tout en contribuant à cette existence.

Le choix de se limiter à un corpus de presse répond à une contrainte pragmatique : il s'agit de profiter des bases de données en ligne, en l'occurrence Europresse.⁹ On s'en est donc tenu à cinq quotidiens de presse nationale, offrant un spectre suffisamment large : le quotidien dit « de référence » (*Le Monde*), les deux titres ajoutant à cette prétention des orientations politiques divergentes (*Libération*, *Le Figaro*) et deux journaux dits « d'opinion » (*L'Humanité*, *La Croix*). Pour des raisons pragmatiques, là encore, le corpus commence avec la mise en ligne des archives, entre janvier 1987 et janvier 1997, et s'arrête au 31 décembre 2006. On a écarté les quotidiens régionaux faute de maîtriser les contextes locaux – ce qui, compte tenu de l'importance de l'échelle locale en la matière, est évidemment une lacune. Quant aux hebdomadaires, ils offriraient un corpus trop étroit pour être pertinent.

En outre, puisqu'il est question d'une catégorie d'action publique, c'est-à-dire d'abord d'un *terme*, nous proposons de nous attacher aux articles contenant l'expression littérale « éducation populaire ».¹⁰ Il n'y a à vrai dire pas d'autre choix : la catégorie d'EP étant beaucoup trop faiblement objectivée pour accéder au rang de rubrique journalistique ou de mot-clé dans une base de données de presse, seule la recherche d'une expression littérale est possible. Cette méthode est évidemment limitée : un des soucis des promoteurs de l'éducation populaire, et analystes de son renouveau, est justement d'être attentifs aux pratiques de ceux qui font de l'éducation populaire sans le savoir, ou en tout cas sans le dire en ces termes. Et il faudrait décrire la concurrence à laquelle se livrent diverses catégories pour gagner les esprits et les institutions (ou plutôt celle que se livrent, à travers les catégories, les groupes sociaux qui les promeuvent) et donc étudier parallèlement la bonne ou la mauvaise fortune d'autres expressions : « animation (socio-)culturelle », « éducation permanente », « action culturelle », « développement culturel », « développement local », etc.¹¹ Cette recherche dépasse le cadre de cet article : on se contentera donc ici de quelques remarques, travail d'étape vers une étude plus systématique.

2. Évolution générale : une croissance très inégale

7 Cf. Jürgen Habermas, *L'Espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978 (*Strukturwandel der Öffentlichkeit*, 1962).

8 Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », p. 222-235 in *Questions de Sociologie*, Paris, Minuit, 1980.

9 Je remercie Luc Habert, dont l'assistance en informatique a beaucoup accéléré l'exploitation des pages de résultat fournies par Europresse.

10 Une étude plus complète devrait bien sûr prendre en compte la position de l'occurrence : dans le titre, le chapeau, le reste du texte... Mais le faible nombre d'occurrences dans les titres, par exemple, rend l'interprétation difficile : 17 au total, dont 10 pour *Le Monde* (soit un titre tous les deux ans), 5 pour *L'Humanité*, 1 pour *La Croix* et *Libération*, et 0 pour *Le Figaro*.

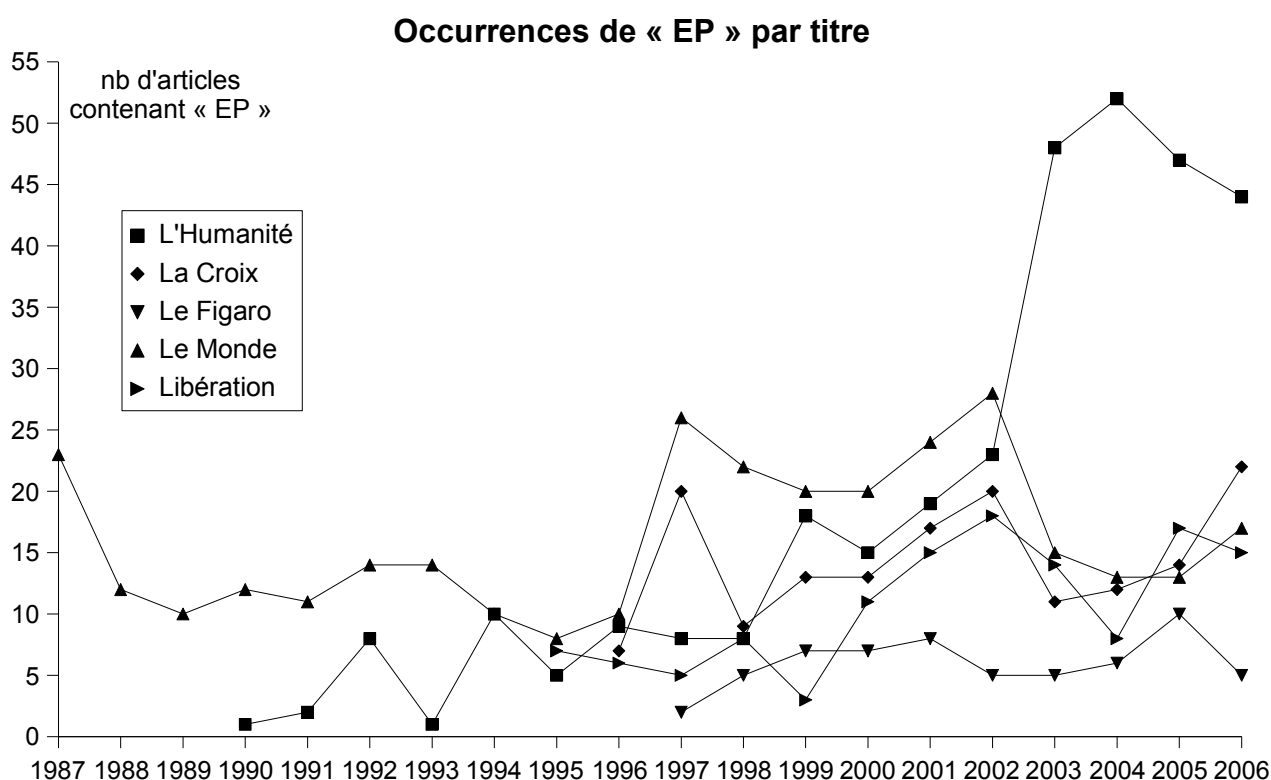
11 Voir un exemple de ce genre d'études dans Jean-Claude Forquin, *Les Composantes doctrinales de l'idée d'éducation permanente : analyse thématique d'un corpus international (UNESCO)*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Nous disposons donc de tous les articles publiés, sur une période s'étalant entre 1987 et 2006, dans cinq quotidiens, et contenant l'expression « EP » (N=985). Considérons d'abord l'évolution globale des occurrences, sur la période où nous disposons des cinq journaux :

Année	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06
Nb d'articles contenant « EP » (tous journaux)	61	52	61	66	83	94	93	91	101	103

Premier constat, sans surprise : indépendamment de son évolution et de sa répartition par titre, ce volume d'articles est faible. La fréquence maximale est d'une centaine de citations par an, soit quelque deux citations par semaine sur l'ensemble des cinq quotidiens. De surcroît, il est très rare qu'un article du corpus contienne plus d'une seule fois l'expression « EP » (une « occurrence », dans notre étude, équivaut à environ un article). L'existence médiatique de l'EP en tant que catégorie est donc très faible.

Cela dit, l'augmentation du nombre de références globale est bien réelle : le nombre de références annuelles double presque sur cette période de dix ans. Il y a donc bien un retour de l'expression « EP » dans le discours médiatique – à partir, il est vrai, d'une présence originellement très faible. Cependant, il convient de distinguer entre les différents titres :



L'Humanité, d'un usage quasi nul, passe à une utilisation massive de l'expression « EP » à partir de 1999 et surtout 2003. Cette chronologie correspond évidemment au ministère Buffet (1997-2002), avec un délai initial le temps de permettre, via l'Offre Publique de Réflexion, une appropriation de la catégorie par la ministre communiste. Après les élections de 2002, le retour à l'opposition du PCF redouble le recours à la catégorie. Ces dernières années, *L'Humanité* s'est stabilisée à près d'une occurrence par semaine.

Il faut ici, évidemment, prendre en compte le poids des références directes à ATTAC, même si le rôle de ce « mouvement d'éducation populaire tournée vers l'action » largement médiatisé, dans le

retour dans l'espace public de l'EP s'étend évidemment au-delà de ces seules références directes. Dans le cas de *L'Humanité*, 39 occurrences font directement référence à ATTAC à partir de 1999, soit 14,7 % des 266 articles parus sur cette période : un taux proche de la moyenne pour l'ensemble des journaux (13,1 %). La contribution d'ATTAC est donc considérable, mais n'explique pas l'appropriation active que *L'Humanité*, et à travers elle le PCF, a fait de la catégorie d'EP. Sans doute le succès initial du mouvement a-t-il été déterminant dans cette appropriation, dans le cadre de la stratégie du PCF consistant à s'appuyer sur – à instrumentaliser, diront ses détracteurs – la gauche mouvementiste et « alter ». Mais réduire l'augmentation du nombre de références dans *L'Humanité* à un détournement opportuniste serait ignorer le poids de l'Offre Publique de Réflexion et de ses suites ; ce serait aussi traiter à la légère le fait que, même en écartant les références directes à ATTAC, le nombre moyen d'occurrences est encore multiplié par 5 entre 1990-1998 (5,8/an) et 1999-2006 (29,1/an).

Le cas de *Libération* est plus discutable. Certes, les références à l'EP y doublent à peu près à partir de 1999-2000 : 6,5 occurrences/an avant 1999, 12,6/an ensuite. Mais les références directes à ATTAC s'élèvent sur cette deuxième période à 24 articles sur 101 (23,8 %). Déduction faite de celles-ci, l'augmentation à partir de 1999 n'est plus que de moitié. D'ailleurs l'évolution des occurrences suit à peu près l'actualité du mouvement, et plus précisément ce qui dans cette actualité concerne le champ politique : les pics ont lieu en 2002 (campagnes présidentielles et législatives), 2005 (campagne victorieuse d'ATTAC contre le traité constitutionnel européen) et 2006 (crise interne à l'association et changement de majorité). Dans ce dernier cas, comme dans les articles précédents, la question du rapport d'ATTAC au champ politique, et notamment au PS, est fortement soulignée par le quotidien. Plus encore que sur ATTAC même, le sous-corpus de *Libération* est focalisé sur la compétition politique et sur les possibilités pour ATTAC d'y participer, ou de rester « englué dans son rôle d'éducateur populaire » (27 août 2004).

À l'opposé de cette dépendance au calendrier du champ politique, *La Croix* illustre l'intérêt important et constant du catholicisme social pour les questions d'EP – ou plus exactement de jeunesse.¹² Le nombre de références annuelles est proche de la moyenne (14,4, moyenne 14,1), l'écart-type est faible (4,6) et la croissance presque nulle. La contribution d'ATTAC est également infime (5 articles, 4,1 % sur 1999-2006) : les occurrences dans *La Croix* concernent essentiellement les mouvements d'éducation populaire, notamment chrétiens évidemment (scoutisme, JOC), dont l'évolution est suivie assez indépendamment de l'actualité politique au sens étroit.

Le Monde, quant à lui, double à peu près entre 1997 et 2002 : 11,2 occurrences/an en 1988-1996, 23,3/an en 1997-2002, 14,5 ensuite. La coïncidence entre ce plateau et le gouvernement Jospin atteste d'un traitement essentiellement institutionnel. ATTAC ne représente en effet que 14 % des occurrences en 1999-2006, taux proche de la moyenne ; en revanche il faut mentionner le suivi de la politique de M.-G. Buffet, le rattachement de la direction de la jeunesse et de l'EP au ministère de Luc Ferry en 2002, des compte-rendus de conseils des ministres, des annonces d'attribution de la légion d'honneur à des professionnels du secteur ou des biographies de nouveaux élus passés par des associations d'EP (ce qui atteste de leur place dans les réseaux associatifs proches du PS), etc. Les chiffres élevés de 1987 (23 occurrences) sont plus difficiles à interpréter : impossible de dire s'ils constituent un pic ponctuel ou un vestige d'une présence plus massive de l'EP dans *Le Monde* dans les années 1980. Mais là encore la dimension institutionnelle du quotidien joue un rôle important : 1987 est marqué par les menaces que le retour de la droite au gouvernement fait peser sur les subventions aux associations d'EP.

Le Figaro, enfin, incarne plus encore ce traitement essentiellement institutionnel, auquel s'ajoute la distance du quotidien conservateur aux milieux associatifs laïques, radicaux ou catholiques sociaux. Les occurrences se situent à un niveau annuel très faible (6 /an) et, pour autant qu'on puisse en juger, régulier (écart-type : 2,05). ATTAC occupe, là encore, une place proche de la moyenne (15,1

12 L'édition du 5 décembre 1997 mentionne d'ailleurs la publication par l'INJEP d'un recueil de texte consacrés par *La Croix* aux questions de jeunesse, dans la série des Documents de l'INJEP.

%).

Ainsi, l'évolution du traitement de l'expression « EP » dans la presse quotidienne nationale est très variable selon les titres. À l'indifférence du *Figaro*, s'oppose une promotion de l'expression très différente selon qu'elle émane de *L'Humanité* ou de la *Croix*. Entre ceux deux pôles, *Libération* et *Le Monde* font dépendre le nombre d'occurrences d'un calendrier politique, plutôt institutionnel dans *Le Monde*, plus centré sur ATTAC et la compétition politique dans *Libération*.

3. Des usages moins routiniers

On rétorquera que parmi les occurrences analysées, un grand nombre semblent totalement insignifiantes : est-il vraiment question d'EP lorsque, pour prendre un cas extrême, *Le Figaro* nous informe que « deux hommes ont été assassinés par des tueurs à moto hier matin près du centre d'éducation populaire et de sport d'Ajaccio » (18 février 2003) ? On fait pourtant l'hypothèse que toutes les évocations littérales de la catégorie contribuent peu ou prou à la faire exister dans l'espace public. Mais il reste que cette contribution est très variable – indépendamment même de la manière dont les occurrences sont effectivement perçues par les lecteurs, point essentiel mais qui ici, empiriquement, nous échappe. Comment prendre en compte cette diversité ? Deux questions peuvent nous y aider.

1/ La première est celle du statut énonciatif de l'occurrence : la référence à l'EP est-elle imputable, via l'auteur de l'article, au journal ? Ou bien s'agit-il d'un discours extérieur à celui-ci, qu'il s'agisse d'une citation, d'un entretien ou d'une tribune ? La distinction, bien sûr, est relativement floue. Ce qui apparaît comme la voix du journaliste peut relever du discours indirect libre, comme, à l'inverse, le choix de solliciter et retenir tel propos ou de publier telle tribune est évidemment imputable au journal. Il faudrait établir toute une échelle indiquant le rapport apparent entre le journal et l'expression « EP ». Mais on peut se contenter de deux catégories, « occurrences directes » et « occurrences rapportées », en supposant que les approximations de chaque catégorie compensent celles de l'autre.

2/ La seconde question concerne l'autonomie sémantique de l'expression par rapport à son contexte immédiat. L'expression « EP » est-elle citée comme une *catégorie*, peu ou prou naturalisée ? Ou bien apparaît-elle dans des tournures figées qui la neutralisent ? Les cas extrêmes sont faciles à identifier : d'un côté des appels à pratiquer l'EP, de l'autre des citations anodines, notamment dans des sigles institutionnels (INJEP, CNAJEP, FONJEP, CREPS, etc.) Les cas intermédiaires, majoritaires, sont plus difficiles à classer. Un usage formellement catégoriel peut être une métonymie renvoyant à des institutions, comme si la catégorie était suffisamment neutralisée pour la citer sans qu'on n'y comprenne autre chose que les grandes fédérations, le ministère et les instances telles que le CNAJEP ou le FONJEP. Au rebours, une expression aussi figée que « mouvement d'éducation populaire » peut être désinstitutionnalisée par un usage inattendu, comme bien sûr celui d'ATTAC : le tour figé, qui peut s'abrégier en un sigle, est alors décomposé et la catégorie retrouve son autonomie sémantique.¹³ Mais on a supposé ici encore que ces deux cas de

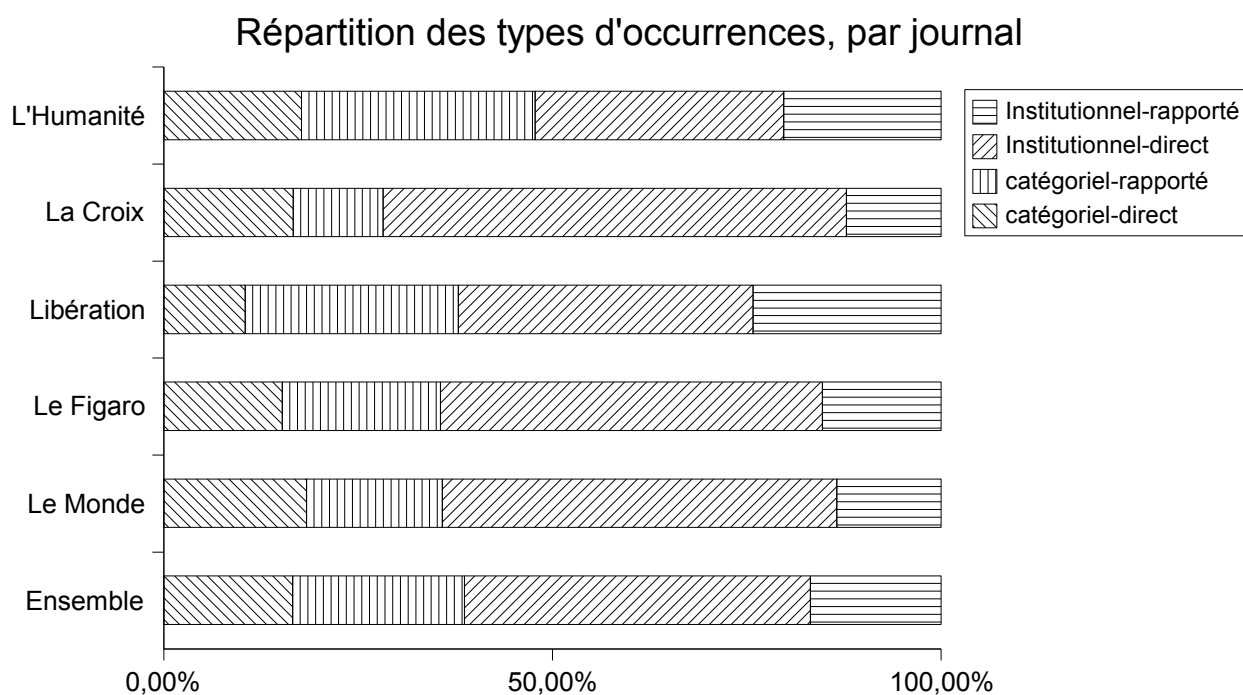
¹³Au passage, on notera que, si les expressions du type « mouvement d'éducation populaire » doivent être, selon les cas, comprises d'un bloc ou bien comme désignant un mouvement d'*éducation populaire*, le principe de compositionnalité sémantique n'est quasiment jamais requis pour l'expression « EP » elle-même. En d'autres termes : dans le corpus, « EP » est presque toujours *elle-même* une expression figée, qui ne se comprend pas par composition des sens possibles de « éducation » et de « populaire ». Cela ne veut pas dire que ces sens ne jouent pas par connotation, mais qu'il n'y a guère de débat, dans le corpus du moins, sur ce qu'est l'éducation populaire. En particulier, l'expression « EP » n'est à peu près jamais comprise comme « le niveau/les formes de l'éducation en milieu populaire », par exemple l'éducation nationale dans les ZEP. L'auteur de cette note a pourtant déjà entendu une telle interprétation de l'expression à plusieurs reprises, de la part d'interlocuteurs n'ayant jamais entendu celle-ci auparavant. Cette remarque incite à considérer avec prudence, d'un point de vue scientifique, les tentatives de (re-)définir l'« EP » par combinaison des deux

figure se compensaient mutuellement et on a simplement trié les occurrences en « institutionnelles » et en « catégorielles ».¹⁴

En croisant les deux critères, on obtient ainsi quatre types d'occurrences, dont on peut préciser la signification, dans le cas idéal, pour ce qui concerne un éventuel renouveau de l'EP :

- Occurrences catégorielles et directes : l'EP est directement citée comme catégorie d'action publique par le journal, qui la reprend à son compte comme évidente. On a donc affaire, en général, à une *naturalisation*.
- Occurrences institutionnelles et directes : le journal évoque des organisations sous leur qualificatif officiel. La référence à l'EP est ainsi *neutralisée*.
- Occurrences catégorielles et rapportées : l'EP est évoquée comme catégorie mais par un individu extérieur au journal, sans que celui-ci apporte sa caution. La catégorie est donc *mise en débat*.
- Occurrences institutionnelles et rapportées : la contribution de ces occurrences est incertaine, puisqu'on trouve ici aussi bien des revendications programmatiques de la part d'organisations (« nous sommes un mouvement d'EP ») que des contributions de tiers reprenant un discours institutionnel.

Les chiffres ainsi produits ne sont pas très spectaculaires : le contraire serait étonnant, compte tenu des difficultés que l'on vient de mentionner. Mais tendanciellement, les résultats ne laissent pas d'être significatifs. Considérons ainsi la répartition par titre :



Ces données confirment les remarques déjà faites sur chaque titre.

- Ainsi, *L'Humanité*, promotrice de la catégorie d'EP, en fait un usage nettement plus catégoriel que la moyenne, un peu en la reprenant à son compte (usages naturalisés : 17,6 %), mais plus encore en déléguant ce soin à des intervenants extérieurs (interviews, tribunes, citations, rubrique « invité de la semaine », etc. : 29,9 %) : le quotidien, comme le PCF, est

mots, extraordinairement polysémiques, qui la composent.

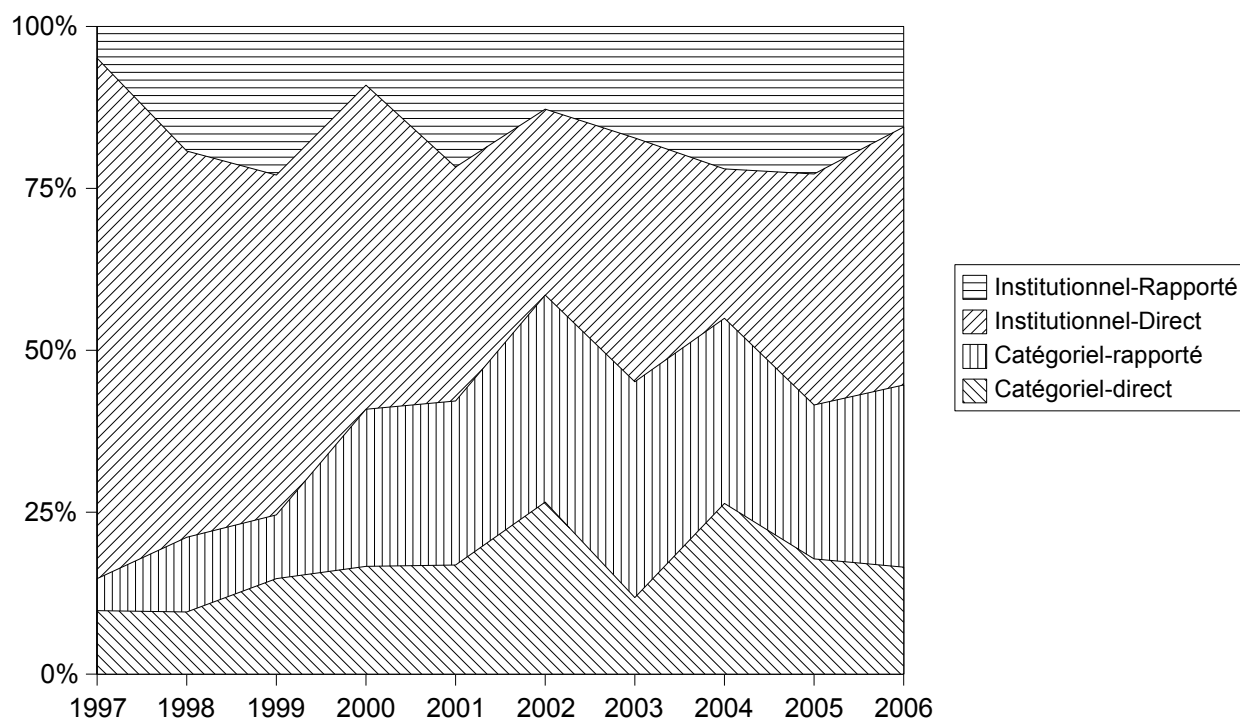
¹⁴Expressions considérées comme « institutionnelles » : tous les noms de structure et l'ensemble des variations autour de « mouvement/association/structure/ organisation/ réseau/ fédération/ programme/ direction/ service/ secteur/ milieu/ professionnel/ salarié/ agrément... d'EP/de jeunesse et d'EP ». Certains de ces choix sont assurément contestables, mais opter pour des critères légèrement différents n'affecterait les analyses qui suivent qu'à la marge.

ici dans une logique d'ouverture, au moins verbale, à des acteurs collectifs ou individuels du mouvement social (courrier des lecteurs, personnalités).

- Le contraste avec *La Croix* est frappant : le quotidien catholique privilégie les usages « neutralisés » (58,9 %), qui correspondent bien à son suivi régulier de l'actualité des mouvements de jeunesse – restant relativement à l'écart des entreprises de renouveau de la catégorie.
- Le contraste avec *Libération* n'est pas moins significatif : les usages catégoriels directs sont rares (10,2 %) et ce sont les usages rapportés (catégoriels et institutionnels : 61 %) qui sont ici privilégiés, attestant de la distance du quotidien à la catégorie aussi bien qu'aux mouvements qui s'en réclament.
- Enfin, *Le Monde* et *Le Figaro* se rejoignent à nouveau dans un profil institutionnel, assez proche de la moyenne.

En considérant maintenant l'évolution de ces quatre catégories de référence sur la période 1997-2006, pour laquelle nous disposons de l'ensemble des journaux, on obtient le graphique suivant :

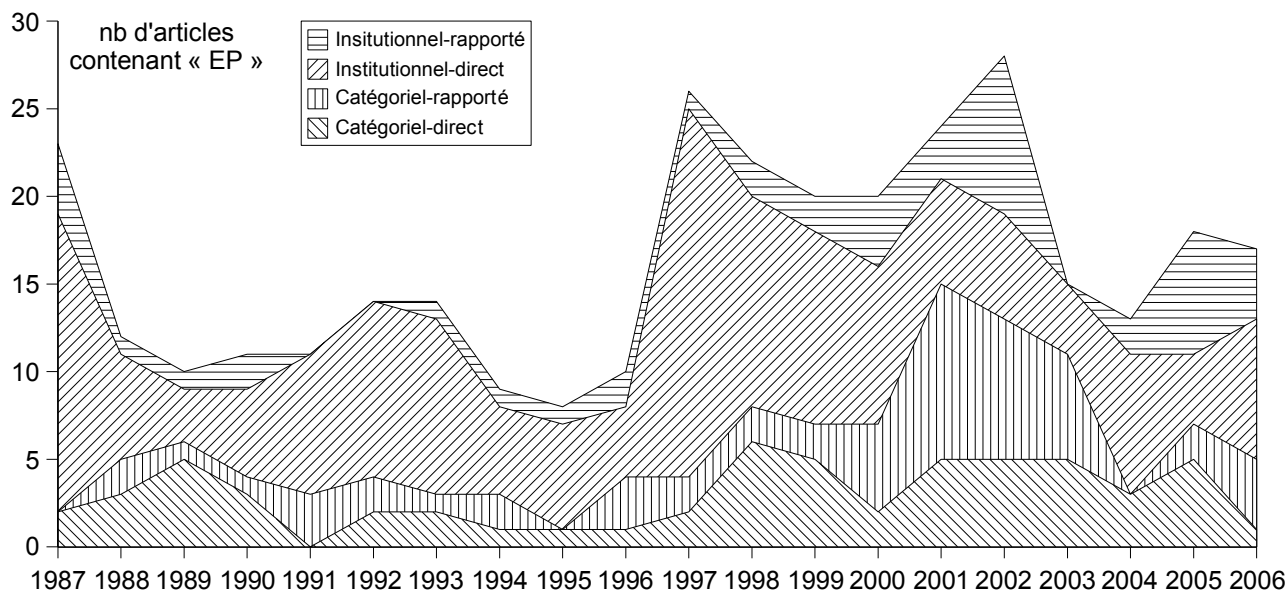
Répartition des types d'occurrences par année (tous les journaux)



À partir d'une situation où les occurrences neutralisées dominent très largement (80,3 % en 1997), on constate l'apparition des autres types d'occurrences, jusqu'à un partage relativement équilibré ces dernières années. Du point de vue d'un hypothétique lecteur des cinq quotidiens, l'effet mesuré est très net : les usages les moins routiniers, les moins neutralisés de l'expression « EP » acquièrent sur une décennie un poids considérable.

On objectera que ce graphique, qui additionne des références réparties très inégalement entre les journaux, a peu de sens. Le corpus est certes trop mince pour croiser systématiquement année, type d'occurrence et titre, mais une telle analyse est possible pour *Le Monde*, qui offre un volume de références non négligeable sur toute la période 1987-2006 :

Evolution des types d'occurrences dans Le Monde



On constate un point d'inflexion en 1997-1998 : en 1997 le nombre d'occurrences bondit et en 1998 sa structure, largement dominée par les références institutionnelles directes, se diversifie. Plus précisément : entre 1987 et 1997, les occurrences de ce type représentent 64,2 % du total¹⁵, contre seulement 38,4 % entre 1998 et 2006. La baisse de la part des références neutralisées dans l'ensemble du corpus n'est donc pas seulement le fait de *L'Humanité* : *Le Monde* aussi y contribue, en laissant, à partir de la fin des années 90, une place plus large à un usage moins routinisé de l'expression « EP ».

4. En guise de conclusion

On peut donc, dans l'ensemble conclure à un retour, certes modeste, de la catégorie d'EP dans l'espace public, tel que notre corpus journalistique le donne à voir : aussi bien l'évolution du nombre d'occurrences que leur répartition entre différents statuts l'atteste, au-delà des différences très nettes entre les différents journaux retenus.

L'espace disponible ici ne permet pas d'aller plus avant, sinon sous la forme d'indications qualitatives trop vagues. On préfère donc remettre à plus tard cette analyse, afin de respecter l'ambition initiale de cette note : celle de conjurer, par un travail de quantification quelque peu ingrat, aussi bien les risques de la célébration enthousiaste que ceux du dénigrement hautain. Cette entreprise de mesure, pour limitée qu'elle soit, n'en confirme pas moins l'existence d'un modeste retour de la catégorie d'EP dans l'espace public et justifie que l'analyse du corpus se poursuive ultérieurement.¹⁶ On ne mentionnera ici que quelques questions pouvant guider cette étude :

- Puisque l'EP n'est que très faiblement objectivée dans les institutions et les discours, sous quelles rubriques journalistiques (qui sont autant de secteurs des politiques publiques, de

¹⁵ Sur cette période, on note un seul vrai repli des occurrences neutralisées : en 1988-1990, lorsque Roger Bambuck devient secrétaire d'Etat chargé des sports. Bambuck, à en croire Jean Bourrieau, peut être considéré comme le dernier promoteur de la catégorie d'EP à ce niveau avant le ministère de Marie-Georges Buffet : cf. *L'Education populaire réinterrogée*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 72.

¹⁶ Cette recherche entre dans le cadre d'une thèse en cours sur les entreprises de relance de la catégorie d'éducation populaire, dirigée par Vincent Dubois (GSPE, IEP de Strasbourg) et Gérard Mauger (CNRS-CSE).

portefeuilles ministérielles ou de services dans les collectivités locales, et plus généralement de schèmes de perception) apparaît-elle : culture, jeunesse, sports, éducation, jeunesse, politique, société ?... Comment cette distribution varie-t-elle en fonction des titres et les années ? On a donné des éléments de cette analyse à propos d'ATTAC : en l'occurrence, la sollicitation de la catégorie d'EP par les deux courants qui se sont récemment disputés la direction du mouvement mériterait une étude particulière.

- Au sein de chacun de ces sous-corpus, comment la relation entre l'EP et la catégorie principale (et à travers elle, la relation entre des agents) se donne-t-elle à voir ? L'EP est-elle évoquée comme un repoussoir ? Un complément ? Une utopie anachronique ? Une solution à l'épuisement de telle ou telle politique sectorielle, voire à la division exagérée entre ces politiques ?
- Au-delà de la distinction entre usages institutionnels et usages catégoriels, les occurrences sont-elles isolées ? Ou bien apparaissent-elles parmi d'autres catégories plus ou moins « attrape-tout », lors de longues énumérations invocatoires ?
- Au-delà de la distinction entre occurrences directes et occurrences rapportées, quels acteurs emploient-ils l'expression ? S'il est difficile, sans enquête interne dans les journaux considérés, de situer les journalistes concernés, il n'en va pas de même pour certains intervenants extérieurs : artistes, autres représentants des « mondes de l'art » (critiques, organisateurs de festivals...), politiques, intellectuels, militants et salariés associatifs, etc. Quel rôle la référence, plus ou moins appuyée, à l'EP peut-elle jouer dans ces différents univers ?